



HAL
open science

GRECCAP - Groupement de recherches comparatives en droit constitutionnel administratif et politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. GRECCAP - Groupement de recherches comparatives en droit constitutionnel administratif et politique. 2010, Université Bordeaux 4. hceres-02033692

HAL Id: hceres-02033692

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033692v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

GRECCAP (EA 4192)

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Bordeaux 4

Juin 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
GRECCAP (EA 4192)
sous tutelle des établissements et
organismes :
Université de Bordeaux 4

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2010



Unité

Nom de l'unité : GRECCAP

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 4192

Nom du directeur : M. Jean du BOIS de GAUDUSSON ; M. Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN

Membres du comité d'experts

Président :

M. Bernard TEYSSIER, université Paris 2

Experts :

M. Claude BLUMANN, université Paris 2

M. Jean-Claude HALLOUIN, université de Poitiers

Mme Corinne TEIXERA-LEVELEUX, université d'Orléans,

M. Francis MESSNER, université de Strasbourg

M. Guillaume DRAGO, université Paris 2

M. Frédéric STASIAK, université Nancy 2

M. Christian VALLAR, université de Nice

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

Mme Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Loïc GRARD, Vice-président, Université Bordeaux 4



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite

23 et 24 novembre 2009

La visite a comporté trois temps : 1) rencontre avec des membres du GRECCAP au nom desquels s'exprimait le Professeur Melin-Soucramanien ; 2) rencontre avec des doctorants rattachés au GRECCAP ; 3) visite des locaux du GRECCAP.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités

- Historique : le GRECCAP a été créé en 2006 par rapprochement de trois centres de recherche
- Localisation géographique : Université Bordeaux 4, Pessac (Gironde)
- Domaine : recherches comparatives en droit constitutionnel et science politique
- Activités : le GRECCAP déploie l'essentiel de ses activités dans le champ du droit public comparé ; il ambitionne aussi de développer une recherche en science politique.

- Equipe de Direction :

Jean du Bois de Gaudusson

Ferdinand Melin-Soucramanien

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	12	14
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	2	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2,6	1,8
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	1,7
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	42	34
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	10



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Le GRECCAP est une équipe de qualité dont la production scientifique, dans le champ du droit public comparé, assure sa visibilité fort au-delà de l'Université Montesquieu (Bordeaux IV). Les promoteurs de ce groupement de recherche ont su lui donner une réelle cohérence.

- Points forts et opportunités :

La taille de l'équipe lui permet de conduire des projets d'importance.

Les recherches en droit public comparé méritent d'être développées ; elles constituent une source irremplaçable de réflexions, donc un outil pour l'action.

- Points à améliorer et risques :

La constitution, au sein du GRECCAP, d'un centre dévolu à la science politique (le Centre Montesquieu de recherches politiques), va à l'encontre du processus tendant à faire du GRECCAP une équipe parfaitement homogène. Il serait regrettable que la création d'un centre de recherche en sciences politiques conduise, à terme, à une scission, donc à un affaiblissement du GRECCAP.

- Recommandations au directeur de l'unité :

Il faut être attentif à ce que les centres constitués dans le périmètre du GRECCAP (CERCCLÉ, CERDRADI, CMRP) conduisent le maximum d'actions communes et veillent à la complémentarité des actions spécifiques dont ils ont la charge.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	12
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/ (N1+N2)]	
Nombre d'HDR soutenues	
Nombre de thèses soutenues	11
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Les membres du GRECCAP occupent une place spécifique grâce aux recherches comparatives menées sur les constitutions, les libertés et l'Etat et à l'étude du développement institutionnel des pays en développement. L'autorité qu'ils ont acquise se manifeste notamment à travers leur participation aux activités d'organismes internationaux.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Les 203 publications citées au titre du bilan témoignent d'une activité scientifique régulière et soutenue. Le rapport thèses soutenues (11) - thèses publiées (3) est satisfaisant.

- Qualité et pérennité des relations contractuelles :

L'objet même des recherches du GRECCAP a conduit ses membres à développer une politique active de coopération internationale. Il faudra être attentif à ce que cette politique soit effectivement celle du GRECCAP et non point seulement celle des personnes et entités qu'il rassemble.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

- Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Les membres du GRECCAP siègent au comité de rédaction de plusieurs revues de premier rang. L'un d'entre eux coordonne des programmes de recherche au sein de l'organisation internationale de la francophonie. Un autre est responsable d'une chaire UNESCO sur les droits de l'homme.

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Le GRECCAP a accueilli 15 enseignants-chercheurs ou chercheurs étrangers depuis le 1er janvier 2005. Le vivier des doctorants s'enrichit tous les ans. Le tout contribue à établir et à renforcer l'attractivité du GRECCAP.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

La capacité à obtenir des financements externes et à répondre à des appels d'offre existe mais n'est pas pleinement utilisée.

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Le GRECCAP participe aux travaux de l'organisation internationale de la francophonie, de l'UNESCO, de l'association internationale de droit constitutionnel et de la Fondation pour le droit continental.



- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

La valorisation des recherches du GRECCAP résulte avant tout des publications réalisées, qu'il s'agisse d'études individuelles ou de la publication d'ouvrages collectifs.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:

- Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

L'organisation du GRECCAP en trois centres de recherche risque de nuire à l'unité de l'EA et d'affaiblir sa visibilité dans la mesure où certaines actions viendraient à être conduites (ou continueraient à être conduites) plutôt sous la bannière d'un centre particulier que de l'équipe d'accueil.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Les initiatives prises en vue de mutualiser les ressources des centres constitutifs du GRECCAP doivent être amplifiées.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Les universitaires membres du GRECCAP assument les activités d'enseignement en droit public et science politique qu'implique leur statut.

- Appréciation sur le projet :

- Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Il existe moins UN projet scientifique que TROIS projets présentés, de manière distincte, par chacun des trois centres composant le GRECCAP. Chacun d'entre eux retient positivement l'attention (même si celui du CERCCLÉ aurait gagné à être enrichi) ; mais les actions communes restent à définir.

- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

L'affectation des moyens résulte de règles de répartition établies, d'un commun accord, par les responsables des centres que réunit le GRECCAP.

- Originalité et prise de risques :

Le programme de recherche du CERDRADI est le plus abouti. Celui du CMRP aurait gagné à être plus précis. Celui du CERCCLÉ aurait pu être très sensiblement enrichi.

- Conclusion :

- Avis :

Equipe de grande réputation en raison de la forte implication de ses membres dans des recherches de qualité et de leur participation à des organisations ou réseaux d'envergure nationale ou internationale.



- Points forts et opportunités :

La cible scientifique du droit public comparé est particulièrement bien choisie et mérite d'être développée.

- Points à améliorer et risques :

L'unité du GRECCAP doit être renforcée.

- Recommandations :

- + Continuer à développer les recherches conduites en droit public comparé.
- + Dégager des axes de recherche communs à l'ensemble des centres composant le GRECCAP.
- + Renforcer la gouvernance de l'équipe.

Groupement de recherches comparatives en droit constitutionnel administratif et politique (GRECCAP)

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A+	A	B	B

EVALUATION DU GRECCAP PAR L'AERES

Réponse

Il est rappelé que le GRECCAP est issu du regroupement volontaire de trois centres de recherches identifiés intervenu en 2006. A la suite de ce premier mouvement, en 2009, le GRECCAP a fait émerger en son sein une équipe de recherche de science politique qui s'intègre de manière harmonieuse dans l'ensemble car les points communs sont nombreux, en particulier le comparatisme et l'intérêt pour les problèmes institutionnels. On doit y voir une source d'enrichissement mutuel et de pluridisciplinarité bien conçue.

Cette opération a permis une mutualisation des moyens. Le processus de renforcement de l'équipe est d'ailleurs en cours depuis la visite des évaluateurs de l'AERES :

- la gouvernance de l'équipe a été améliorée ;
- la centralisation de la comptabilité des trois équipes a été effectuée ;
- la mise en commun des ressources documentaires a été initiée.

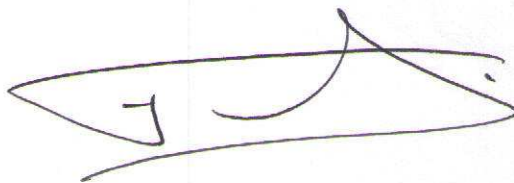
Dans le même sens, des projets scientifiques communs aux différentes équipes composant le GRECCAP se développent :

- organisation d'un colloque sur la diversité juridique en partenariat avec l'OIF, ayant associé les trois équipes composantes du GRECCAP ;
- organisation d'un colloque à Lomé sur « L'Afrique et l'internationalisation du constitutionnalisme » associant l'ensemble des chercheurs du GRECCAP ;
- préparation en cours d'un recueil des grandes décisions des cours constitutionnelles d'Afrique

Pour finir, il importe de souligner que les équipes de recherches actuelles ont vocation à terme à devenir des axes de recherche thématique à l'image de ce qui se passe dans les UMR du CNRS.



Jean du Bois de Gaudusson



Ferdinand Mélin-Soucramanien

Pessac, le 25 mars 2010



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

Pessac, le 26 mars 2010

Loïc GRARD

Vice-président chargé de la Recherche

Affaire suivie par : Cécile GIRARD

Téléphone : 05 56 84 25 61

Télécopie : 05 56 84 40 63

cecile.girard@u-bordeaux4.fr

Monsieur Jean-François DHAINAUT
Président de l'AERES
20, rue de Vincennes
75002 PARIS

Objet : Réponse de l'Université au rapport d'expertise AERES du Groupement de recherches comparatives en droit constitutionnel, administratif et politique (GRECCAP – EA n° 4192).

Monsieur le Président,

L'Université s'associe pleinement à la réponse donnée par la direction du Groupement de recherches comparatives en droit constitutionnel, administratif et politique - GRECCAP - au rapport du comité d'expertise de l'AERES.

Les efforts visant à mieux mutualiser les moyens vont être suivis avec attention. De même, l'ouverture en direction de la science politique loin d'affaiblir le projet contribuera à lui offrir une homogénéité renforcée. La conversion des équipes internes en axes de recherches va dans cette direction.

Ce faisant, le GRECCAP occupe une position stratégique dans la politique scientifique de l'établissement qu'il faut prendre en considération.

Vous remerciant pour la considération qui sera apportée à cette réponse, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Loïc GRARD
Professeur de droit public
Vice-Président chargé de la Recherche

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Avenue Léon Duguit - 33608 Pessac - téléphone 33 (0)5 56 84 29 94 - télécopie 33 (0)5 56 84 40 53
e-mail : loic.grard@u-bordeaux4.fr